

Compte rendu - Réunion du 18/02/2009

Réunion de lancement – Groupe « International »

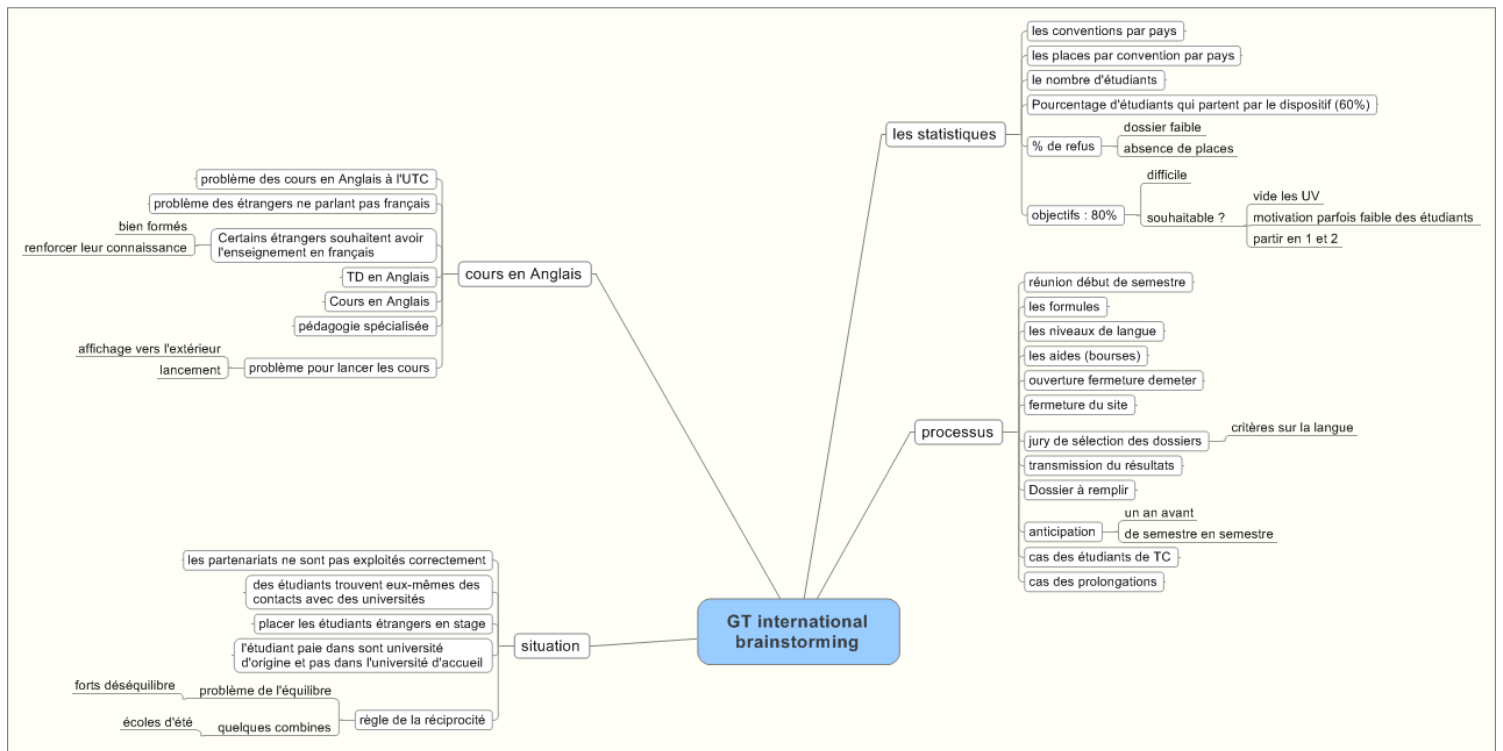
Participants :

Contributeurs : Abdel Laksimi, Marie-Christine Béhin, Christine Prella, Nicolas Buiron, Yolande Perrin, Pierre Guigon

Absents : Vincent Frémont, Mindjid Maizia

Animateurs : Jean-Pierre Caliste, Valérie Moreau

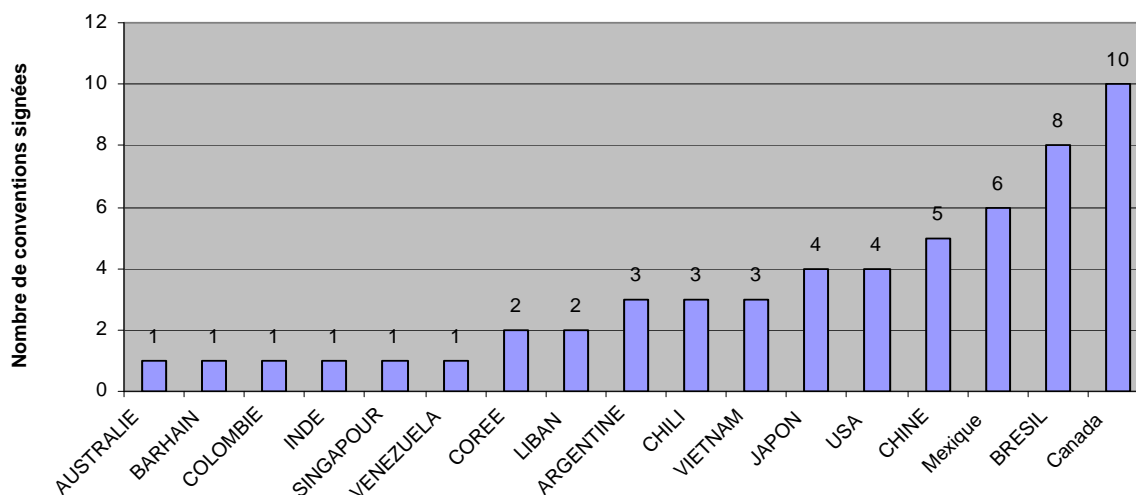
Représentation graphique



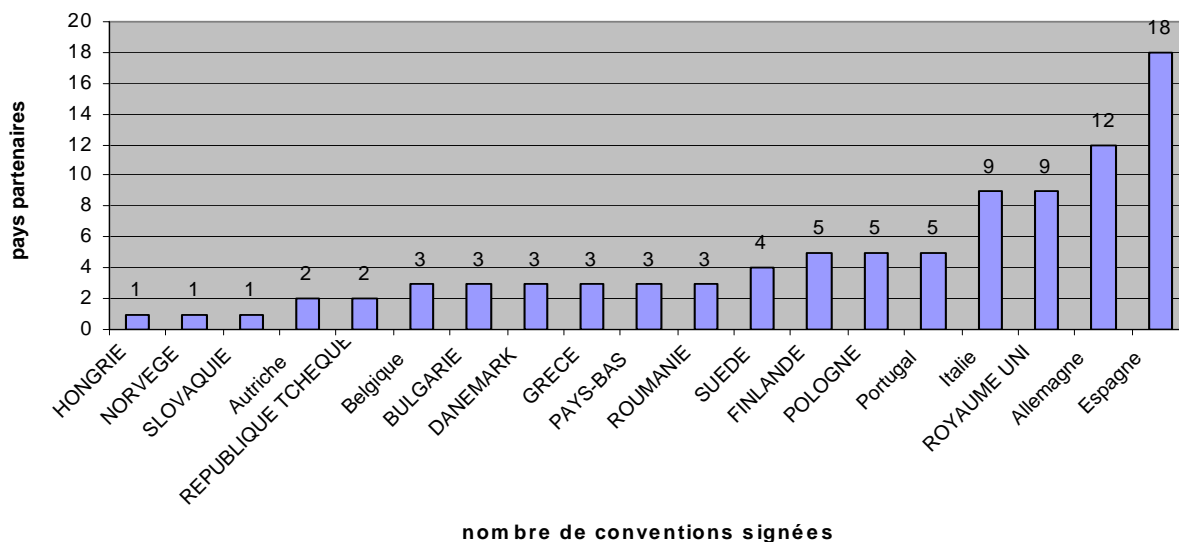
les statistiques

Conventions par pays

Accords signés entre l'UTC et les universités partenaires hors Europe



Pays partenaires hors Europe
Accords signés entre l'UTC et les universités partenaires dans le cadre d'ERASMUS



Places par convention par pays

Pour la prochaine réunion, il serait intéressant d'avoir le nombre de places par convention ainsi que le nombre d'étudiants qui partent dans ces différents pays.

Pourcentage d'étudiants qui partent par le dispositif

Aujourd'hui, 70% des étudiants de l'UTC partent à l'étranger au cours de leurs études (dont 60% le font via un échange (un semestre d'étude minimum)).

L'UTC affiche clairement sa volonté d'augmenter ce nombre à 80%.

Cet objectif soulève des interrogations :

- Comment motiver la part des étudiants qui ne souhaitent pas partir à l'étranger ?
- Les départs se faisant pour la majorité en fin de branche, cela engendre des problèmes au niveau du remplissage des UV sur le plan quantitatif (certains étudiants étrangers ne choisissent que des UV TSH) que sur le plan qualitatif (usage touristique du semestre en France par ces derniers).

L'une des pistes évoquées est de mieux répartir les départs entre TC, début de branche et fin de branche.

Refus des dossiers

Deux raisons au refus d'une demande de départ à l'étranger par un étudiant :

- son dossier est trop faible
- il y a un manque de place dans le(s) pays choisi(s) et l'étudiant refuse les autres destinations proposées. En général, les étudiants motivés pour partir acceptent les autres destinations proposées. Ces réorientations ou ces refus de la part des étudiants ne sont pas réellement comptabilisés.

Description du processus pour les étudiants de l'UTC

1. Amphi d'information

- Fréquence : chaque début de semestre
- Contenu : présentation des formules, des niveaux de langue requis, des aides, de la procédure à suivre...

A noter : les demandes doivent se faire au minimum un semestre avant le départ (jusqu'à un an pour certaines destinations).

2. Instrumentation via Demeter

- Le dossier est rempli par les étudiants sur Demeter (choix, argumentaire...)

3. Jury de sélection des dossiers

- Lorsque les destinations sont complètes, proposition éventuelle d'un 4ème choix.
- Les critères :
 - Le niveau de langue est un critère de sélection essentiel
 - Le nombre de crédits restant à obtenir est un autre critère. Dans ce cadre, les étudiants moyens sont pénalisés. En effet, il arrive que des étudiants partent en GX07 (il ne leur reste plus beaucoup de crédits à avoir, ils ont parfois besoin d'améliorer leur niveau de langue pour l'obtention du diplôme).

Mode de fonctionnement actuel

Conventions actuelles

Les conventions actuelles ne sont pas exploitées au maximum de leurs capacités. Dans certains cas, il y a eu une déperdition des contacts entre enseignants au cours du temps (US). L'une des pistes de travail est d'optimiser ces conventions.

Nouvelles conventions

La piste des nouvelles conventions n'a pas été beaucoup évoquée lors de cette réunion (la priorité étant une meilleure exploitation des conventions existantes).

Il arrive (rarement) que des étudiants très motivés trouvent eux-mêmes des places dans des universités étrangères mais il est alors difficile de transformer ces initiatives personnelles en conventions.

Le principe de réciprocité

Les séjours à l'étranger fonctionnent selon un principe de réciprocité. Il y a autant de places à l'étranger que de places proposées par l'UTC pour l'accueil des étudiants étrangers. Ce principe n'est pas toujours strictement respecté (cela dépend des partenaires), mais il faut éviter les abus afin de maintenir les partenariats. Certains partenariats sont très déséquilibrés. Une compensation sous forme d'écoles d'été est possible dans certains cas. Les étudiants effectuent les règlements à leur université d'origine et non à l'université d'accueil.

La possibilité d'acheter des places à une université a été évoquée, mais rejetée. L'UTC ne semble pas souhaiter fonctionner autrement que selon ce principe de réciprocité.

Attractivité de L'UTC pour les pays anglophone

Les demandes de départ à l'étranger portent en premier lieu sur des destinations anglophones, or l'UTC accueille peu d'étudiants de ces pays.

Plusieurs raisons ont été évoquées pour expliquer ce delta :

- Il y a un déficit de suivi des conventions avec les universités concernées.
- L'UTC peine à attirer les étudiants des pays anglophones car les cours sont principalement proposés en français. Il y a une nécessité de créer l'offre pour susciter la demande.
- Angleterre : fin des subventions de l'état. Les étudiants anglais sont peu mobiles.

L'UTC a donc peu de places à proposer aux étudiants de l'UTC pour ces destinations.

Certains cours / TD ont été ouverts en anglais. Ils ne suscitent pas l'engouement des étudiants présents à l'UTC (français et étrangers). Les étudiants étrangers sont souvent venus pour apprendre le français.

Pour attirer la population concernée par cette offre (étudiants anglophones), il est nécessaire de développer les cours en anglais et de communiquer sur cette offre.

Une expérimentation est actuellement en cours sur une population restreinte (3 étudiants de Hong-Kong) avec des TD en anglais et des cours montés spécifiquement pour ces étudiants.

Il existe aussi des partenariats avec des universités qui proposent des parcours en anglais.

Liens via les enseignants

Les enseignants sont un bon vecteur pour établir des partenariats.

Une piste a été évoquée : faire un appel auprès des enseignants étrangers pour faire du lien avec leur université d'origine.

Reformulation de la problématique :

Les objectifs sont multiples et parfois en tension :

- 1- Augmenter l'offre de programmes en anglais. Reconquérir des territoires perdus en pays anglophones
- 2- Equilibrer avec les autres destinations
- 3- Ne pas vider les UV de filière
- 4- Gérer l'accueil des étudiants étrangers
- 5- ...

Prochaines réunions

- Lundi 23 mars, 10h – 12h30
- Lundi 20 avril, 10h – 12h30
- Lundi 18 mai, 10h – 12h30
- Lundi 15 juin, 10h – 12h30